

DEPARTEMENT
du Nord

ARRONDISSEMENT
de Douai



COMMUNE DE COUTICHES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Deux Décembre Deux Mille Dix Neuf
à Dix Neuf heures,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence
de Monsieur FROMONT Pascal, Maire

Sont présents : FROMONT Pascal, DEREGNAUCOURT Dany,
DECARPENTERIE Danièle, SIROS Claudie, LECERF Hubert, DHONDT
Marie-Paule, SERGENT Olivier, BENDLEWSKI Maryline, ROUSSEAU
Laurent, DEREGNAUCOURT Christelle, JOPS Ingrid, MONTOIS Daniel,
DEBARGE Anne, LIBBRECHT Bernard, GEUNS Marie-Claude, FRERE
Florence.

Absents excusés : LAURENT Pierre (Procuration à DEREGNAUCOURT
Dany), CASTELAIN Aurélie (Procuration à DEREGNAUCOURT
Christelle), ROSE Bertrand (Procuration à LECERF Hubert), BECART
Delphine (Procuration à JOPS Ingrid).

Absents : CHRISTOPHE Pierre, BOUTRY Stéphane, ABRAHAM Grégory.
Secrétaire de Séance : BENDLEWSKI Maryline.

Délibération N° 46/2019

Objet : Avis sur le changement de périmètre de la FEAL.

Par délibération en date du 17 octobre 2019, la Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille a validé le retrait des communes appartenant à la Communauté de Communes de la Haute Deûle soit Annoeullin, Allennes les Marais, Provin, Carnin et Bauvin.

Vu le décret n°55-606 du 20 mai 1955 relatif à la constitution et au fonctionnement des syndicats de communes,

Vu les articles L5711-1 et L5212 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille en date du 28 décembre 2018,

Le Conseil municipal,

- ⇒ **Valide** le changement de périmètre de la FEAL suite au retrait des communes appartenant à la Communauté de Communes de la Haute Deûle soit Annoeullin, Allennes les Marais, Provin, Carnin et Bauvin à compter du 1^{er} avril 2020.
- ⇒ **Autorise** Monsieur le Maire à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal FROMONT

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 20 dont 4 procurations
Vote : Abst : 0 Contre : 0 Pour : 20
Date de convocation : 22 Novembre 2019

